

# Qu'est-ce que le forfait de mobilité durable?

Afin d'encourager le recours à des **transports plus propres**, le «forfait de mobilité durable » est entré en vigueur le 10 mai 2020. Pour les employés, il s'agit de la prise en charge volontaire par leur employeur d'une partie des frais de transports personnels **entre le domicile et le lieu de travail**.

# A qui s'adresse le forfait de mobilité durable?



Le forfait de mobilité durable s'adresse à tous ceux qui veulent se tourner ou se sont déjà tournés vers une mobilité active et faible en émission équivalent carbone, pour remplacer la voiture sur les trajets domicile/lieu de travail.

Les collaborateurs ayant une voiture de fonction ou un abonnement de transport en commun mensuel ou annuel ne peuvent en bénéficier, sauf s'ils souhaitent choisir le forfait de mobilité durable à la place.

# Quelles sont les types de mobilité compris dans le forfait de mobilité durable et quelles sont les incitations associées?

Type de mobilité	Incitation
Vélo électrique ou non	1 € par trajet
Ticket unité	Correspond au prix du ticket par carnet de 10
Trottinette électrique ou non	1 € par trajet
Covoiturage	1 € par trajet (passager et conducteur)



Faites attention à votre sécurité pendant vos déplacements! Pensez à porter des équipements de protection, comme un casque à trottinette ou à vélo.

## Quel est le montant du forfait mobilité durable?

Le montant annuel du forfait de mobilité durable chez Leyton correspond au montant remboursé sur les abonnements de transport en commun annuel (50 % de la valeur de l'abonnement). Il diffère donc selon les agences .



Agence	Montant forfait mobilité durable	Plafond mensuel
Issy	413€	34,41€
Lyon	390€	32,5€
Nantes	246,4€	20,53€
Montpellier	216,7€	18,05€
Toulouse	270€	22,05€
Nice	326,50 €	27,20€
Strasbourg	259 €	21,56€

#### Exemple pour l'agence d'Issy:

17 jours ouvrables avec un vélo comme moyen de transport 🟓 Atteinte du plafond mensuel

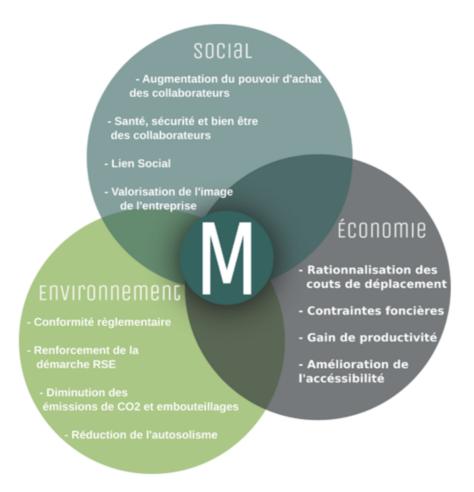
### Comment percevoir le Forfait de Mobilité Durable?

**En utilisant l'application mobilite.eco:** si vous êtes intéressé par le forfait mobilité durable, envoyez un mail à l'adresse mobilite.eco@leyton.com. Une invitation vous sera alors envoyée pour télécharger l'application et créer votre profil. Si vous n'avez rien reçu, vérifiez les **SPAM** de votre boite mail. En cas de problème, **rapprochez-vous de l'équipe RSE** via cette même adresse.

Un tutoriel est disponible ci-dessous pour la prise en main et l'utilisation de l'application.



Mobilite.eco est une application qui permet de détecter le type de mobilité utilisé sur les déplacements domicile/lieu de travail, de calculer le montant à verser aux utilisateurs et d'automatiser la transmission des données vers le service paie. En plus, l'application permet de faire l'estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées grâce à vos pratiques d'une mobilité douce!



Mobilite.eco intègre des critères environnementaux stricts en développant l'application avec une politique green IT pour réduire l'impact de la solution.

A la fin du mois, le montant à percevoir est calculé et intégré dans le salaire le mois suivant.

Pour en savoir plus sur l'application mobilité.eco

#### Mise en situation



Pour vous permettre d'y voir plus clair, voilà quelques cas de figure de collaborateurs utilisant le forfait de mobilité durable.

- J'ai une voiture personnelle et **je souhaite effectuer tout ou partie de mes déplacements domicile/lieu de travail à vélo**. J'utilise l'application mobilite.eco lorsque je me déplace à vélo et je touche le montant mensuel du FMD versé le mois suivant.
- ▶ J'ai un abonnement transport en commun mensuel et je souhaite profiter de l'été pour me déplacer à vélo. Je résilie mon abonnement auprès de la RATP et je n'envoie pas la facture de mon abonnement transport en commun au service paie. Je demande à être déverrouillé et j'utilise l'application mobilite.eco sur mes déplacements. En plus de l'incitation, j'économise également les 50 % de l'abonnement transport en commun qui étaient à mes frais. Si je le souhaite, je peux prendre les transports en cas de mauvais temps en utilisant l'application et me faire rembourser le prix du ticket en carnet de 10. Je touche le montant du forfait de mobilité durable le mois suivant. Je peux rebasculer sur l'abonnement transport en commun mensuel quand je le souhaite en envoyant la facture au service paie.
- ▶ J'ai un abonnement transport en commun annuel et je souhaite maintenant venir en trottinette électrique. Je résilie mon abonnement auprès de la RATP et je n'envoie pas la facture de mon abonnement transport en commun au service paie. J'envoie un mail à l'adresse mobilite.eco@leyton.com pour être déverrouillé sur l'application, que je peux commencer à utiliser sur mes déplacements à trottinette. Si je souhaite revenir à l'abonnement transport en commun annuel, j'envoie un mail à l'adresse mobilite.eco@leyton.com pour verrouiller sur l'application, je renouvelle l'abonnement auprès de la RATP et je fais parvenir la facture au service paie.
- **J'ai un abonnement vélo en libre-service pour venir au travail**. Dans ce cas j'utilise l'application à chacun de mes déplacements, je touche 1€ par trajet ce qui me permet d'amortir l'abonnement et la location des vélos libre-service.
- Un de mes collègues utilise sa voiture de fonction pour venir au travail, nous faisons ou souhaitons faire du covoiturage. Je scanne le QR code du conducteur sur mobilite.eco pour recevoir 1 € par trajet comme passager. Mon collègue ne recevra pas de versement étant donné qu'il a une voiture de fonction.

Vous avez une question?

N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse mobilite.eco@leyton.com ainsi qu'à vos référents mobilité de vos agences :

Alexandre Frachon, Louisa Bensaoud, Cécile Bories, Laurent Jolibois, Mélanie Auregan et Jeanne Aleman.



Un grand merci pour l'implication des volontaires Green Leyton qui ont permis de tester l'application mobilite.eco!